



## COMMUNIQUE DE PRESSE CROISIERE

### **Le Comité du Tourisme des îles de Guadeloupe finaliste aux Seatrade Cruise Awards 2015**

Pointe-à-Pitre, le 07 Septembre 2015

Les Seatrade Cruise AWARDS récompensent chaque année, depuis 9 ans, les professionnels de l'industrie de la croisière, les compagnies, les destinations qui, à l'échelle mondiale, accomplissent une réalisation remarquable au cours de l'année écoulée.

Pour leur 1<sup>ère</sup> participation à ce concours d'envergure internationale, les Îles de Guadeloupe ont été retenues parmi les **3 finalistes** de la catégorie « **Destination de l'année** » face à l'ensemble des destinations croisière de la planète.

Le dossier présenté par le Comité du Tourisme des Îles de Guadeloupe, avec comme pièce principale, le **Mémorial ACTe**, a convaincu le jury face à toutes les autres destinations en compétition.

Le grand gagnant sera connu le 09 septembre 2015 lors d'une prestigieuse cérémonie au salon international de la croisière à Hambourg (Allemagne), où l'ensemble des acteurs internationaux de la croisière sera présent.

Les Îles de Guadeloupe font figure de challengers, face aux deux autres finalistes, que sont la ville de Liverpool et l'association de tous les ports de la Mer Baltique (Cruise Baltic), qui a déjà remporté ce trophée à trois reprises.

Ce concours est le plus prestigieux dans ce secteur d'activité, et plus globalement sur l'échiquier mondial. Figurer parmi les 3 finalistes représente une formidable reconnaissance du savoir-faire de notre archipel en matière de croisière et une excellente vitrine pour l'image de notre destination.

**CONTACT PRESSE (Guadeloupe)**

Alexandra JACOBY-KOALY  
Chargée de Communication & Marketing du CTIG  
05 90 82 76 58 - 06 90 72 88 04 - 06 90 35 17 60  
[a.jacoby-koaly@lesilesdeguaadeloupe.com](mailto:a.jacoby-koaly@lesilesdeguaadeloupe.com)

**CONTACT PRESSE (France)**

Delphine BEAUCHESNE  
Agent Presse CTIG (Article onze)  
01 55 60 24 45  
[dbeauchesne@articleonze.com](mailto:dbeauchesne@articleonze.com)

